

COMITÉ TECHNIQUE D'ÎLE DE FRANCE DU 25/05/2018

Déclaration préalable

Monsieur le Président,

Sur cette même journée du 25 mai 2018 se tiennent en Île de France deux comités techniques importants ; le présent, doté d'un ordre du jour copieux de 10 points dont six soumis à vote et quatre au titre de l'information, et le second dédié au fonctionnement du bâtiment de la Direction générale, et plus particulièrement à son projet « Ambition DG ».

Que d'ambitions affichées en ce 25 mai 2018 ! Mais l'administration se donne-t-elle vraiment les moyens de les appliquer concrètement ?

Car, si certains points soumis à l'approbation des représentants des personnels ne devraient pas aujourd'hui générer un avis réservé ou négatif, d'autres, pour les élus CFDT franciliens, au sein de ce CTSD, retranscriront nos doutes, voire nos inquiétudes. La question du Bien-Être Au Travail, très chère à notre organisation syndicale, ne doit pas être prise à la légère, les conditions de travail en Île de France, vous l'avez reconnu, M. le Président, sont la pierre angulaire du maintien des personnels sur leurs postes de travail.

Si la CFDT Douane francilienne constate que le fonctionnement de nos services est en voie d'amélioration, à travers l'affectation de collègues sur des chaises restées trop longtemps vides, mais aussi à travers des notes d'organisation internes telle celle qui simplifie grandement la gestion des frais de déplacement des agents mobiles, il n'en demeure pas moins que la route sera longue en cette période marquée par la volonté de nos politiques de vouloir casser la Fonction Publique d'Etat, notamment par le recours aux emplois contractuels et le blocage de grands chantiers immobiliers résultant d'économies drastiques.

**Tout dépend de quelle sauce est arrosé le mot « ambitions », de celle au goût sucré, ou de celle au goût d'amertume..
Nos grands penseurs d'Etat nous laissent guère de doute.**

Les élus CFDT de l'Île de France